

SIVED NOUVELLE GÉNÉRATION
174, Route de Le Val – CS 70325 – 83 175 BRIGNOLES CEDEX

DÉCISION DU PRÉSIDENT
N° 2023 01-02

AVENANT N°1 DE PROLONGATION 2023
PAPIER GRAPHIQUE BAREME AVAL
AVEC CITEO

Le Président,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de l'Environnement,
VU l'agrément dont bénéficie CITEO pour la période 2017-2022 de la filière à Responsabilité Elargie du Producteur des papiers graphiques,
VU l'engagement de CITEO, auprès de l'Etat, pour demander un nouvel agrément pour la durée d'un an dont le terme est fixé au 31 décembre 2023,
VU le projet d'avenant de prolongation 2023 proposé par CITEO afin d'assurer la continuité du Contrat, ainsi que celle de la reprise, au 1^{er} janvier 2023,
VU la délibération n° 02/07.12.2020 du Comité Syndical du 07 décembre 2020 portant délégations au Président et au Bureau.

CONSIDERANT que le contrat sera modifié pour faire référence au nouveau référentiel de contrôle,
CONSIDERANT que l'Avenant n°1 a pour objet de prolonger la durée du contrat au 31 décembre 2023.

DÉCIDE

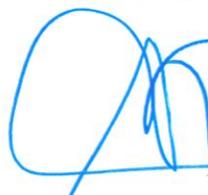
- ARTICLE 1** : De signer, avec CITEO, l'avenant n°1 relatif à la reprise et au recyclage des papiers-graphiques collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets.
- ARTICLE 2** : Que la signature du présent avenant s'effectuera via un outil de signature dématérialisé intégré à l'Espace Collectivité.
- ARTICLE 3** : Qu'il sera rendu compte de la présente décision au prochain Comité Syndical.
- ARTICLE 4** : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet du Var, publiée sur le site Internet du SIVED NG et publiée aux Recueils des Actes Administratifs.
- ARTICLE 5** : Que la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte, ou un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Brignoles, le 19 janvier 2023

Pour extrait conforme,
Le Président,

Eric AUDIBERT

Document rendu exécutoire :
Par télétransmission au contrôle de légalité.



S.I.V.E.D N.G
CS 70325
83175 BRIGNOLES CEDEX